ANTIGONE

J. M. J.

ANTIGONE

TRAGÉDIE DE SOPHOCLE

REPRÉSENTÉE EN GREC

AU COLLEGE DE MONTREAL

PAR LES

ÉLÈVES DE RHÉTORIQUE ET DE BELLES-LETTRES

(TRADUCTION DE MM. J.-L. ROUFF & L. AUBERT)

Καλόν μοι τοῦτο ποιούσῃ θανεῖν.
Ce m'est une gloire de mourir en accomplissant mon devoir.
ANT., V. 72.

MONTREAL
IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL & SON
23 ET 25 RUE ST. NICHOLAS.
1895

1895
(16)

75294

PERSONNAGES

ANTIGONE	Delphée LALONDE
ISMENE, Sœur d'Antigone	Arthur GIBEAULT
CRÉON, Roi de Thèbes	Joseph ST. CYR
LE GARDIEN	Bruno LABROSSE
HÉMON, Fiancé d'Antigone	Achille CHARETTE
TIRÉSIAS, Devin	Raoul BOURBEAU
UN MESSAGER	Eugène CASSIDY
EURYDICE, Épouse de Créon	Charles de LAMIRANDE
UN SECOND MESSAGER	Edgar DAVID
Gardes	Edouard POLAN. Archibald McMILLAN
Suivantes d'Eurydice	Nelson DUQUETTE Henri TOUCHETTE
Un enfant	Olier DUBUC

CHŒUR*

LE CORYPHÉE	Trefflé SIMON
Premier parastate	Zénon MORIN
Deuxième parastate	Henri LANTHIER
Choreutes	François DASTOUS Jules FORTIN Pamphile LAPLANTE Joseph BILODEAU Henri PRÉVOST Ludovic VERNER Ernest GAGNON Joseph BASTIEN Frederick McKENNA Horace GERVAIS Louis BOUCHARD Edouard LAFLEUR

La scène est à Thèbes devant le palais de Créon.

* Musique de Felix Mendelssohn-Bartholdi.

ANTIGONE

PROLOGUE.

SCÈNE I

ANTIGONE — ISMÈNE.

Antigone apprend à sa sœur Ismène que Créon défend d'ensevelir Polynice. Pour elle, malgré tout, elle donnera la sépulture à son frère. Ismène trop timide refuse de se joindre à Antigone, qu'elle trouve téméraire. (v. 1-99.)*

Antigone. — O sœur associée à ma vie, Ismène, tête si chère, sais-tu un seul des maux causés par Œdipe, que Zeus épargne à notre existence ? Non, il n'est pas une douleur, pas une infortune, pas une honte, pas un outrage que je ne voie au nombre de tes maux et des miens. Aujourd'hui même, quel est cet édit que le roi vient, dit-on, de signifier à tous les citoyens de Thèbes ? Le connais-tu ? En as-tu entendu parler ? ou bien ignores-tu les maux dont ceux qui nous haïssent menacent notre chère Polynice ?

Ismène. — Je ne sais rien, Antigone ; aucune rumeur ni agréable ni fâcheuse ne m'est parvenue, depuis que nous avons été privées toutes deux de nos deux frères, morts le même jour par la main l'un de l'autre. Depuis le départ de l'armée argienne, disparue cette nuit même, je n'ai rien appris qui pût me consoler ou m'attrister davantage.

Antigone. — Je m'en doutais bien, et je t'ai fait sortir de l'enceinte du palais, pour que tu sois seule à m'entendre.

Ismène. — Qu'y a-t-il ? Je vois que tu te prépares à me faire quelque grave confidence.

Antigone. — Les honneurs de la sépulture n'ont-ils pas été rendus à l'un de nos frères, et outrageusement refusés à l'autre ? Créon, dit-on, se conformant au droit, a inhumé Etéocle, afin qu'aux enfers il fût honoré par les morts ; mais pour l'autre, pour le corps de Polynice mort si malheureusement, défense, paraît-il, a été publiée dans la ville de le couvrir de terre ou même de le pleurer : on doit le laisser sans larmes, sans tombeau, pour être le festin des oiseaux qui guettent une douce proie. Voilà, dit-on, ce que l'aimable Créon a fait publier pour toi et pour moi, oui, pour moi-même ; et il va venir ici déclarer hautement sa volonté à ceux qui l'ignorent. Et cette défense, à ses yeux, n'est point chose indifférente. Quiconque la

* Nous comptons les vers d'après l'édition classique de l'abbé J. Bousquet.

violera devra périr lapidé en présence de tous les citoyens. Les choses en sont là. A toi de montrer bientôt si tu es digne de ta race ou si tu es dégénérée.

Ismène. — Malheureuse! s'il en est ainsi, que me servirait de prendre parti pour ou contre Créon ?

Antigone. — Te joindras-tu à moi? me seconderas-tu? réfléchis.

Ismène. — A quel danger veux-tu t'exposer? quel est ton dessein ?

Antigone. — M'aideras-tu à enlever le corps de Polynice ?

Ismène. — Songerais-tu donc à l'ensevelir, quand on l'a interdit à tous les citoyens ?

Antigone. — Il est mon frère et le tien : je l'ensevelirai, même si tu refuses de me suivre. On ne me prendra certes pas à le trahir.

Ismène. — Malheureuse ! et la défense de Créon ?

Antigone. — Il ne peut m'empêcher d'user de mes droits.

Ismène. — Hélas ! songe, ma sœur, combien fut odieuse et sans gloire la fin de notre père s'arrachant les deux yeux, de sa propre main, lorsqu'il se fut reconnu l'auteur de tant de crimes ; songe à celle qui eut pour lui le double titre de mère et d'épouse, et qui s'ôta la vie en tressant un nœud fatal ; songe enfin à nos deux frères, les infortunés, qui, en un même jour, périrent de la même mort, par la main l'un de l'autre. Et nous maintenant, restées seules toutes deux, vois combien nous mourrons misérablement, si, malgré la loi, nous bravons la volonté et la puissance de nos princes. Non, il faut considérer que nous sommes femmes et incapables de lutter contre des hommes, et qu'étant sous l'autorité de plus forts que nous, nous devons nous soumettre à leurs ordres, ceux-ci fussent-ils encore plus rigoureux. Aussi, pour moi, demandant pardon aux mânes de mon frère de céder à la violence, j'obéirai à nos maîtres ; car vouloir faire plus qu'on ne peut est insensé.

Antigone. — Je cesse de t'engager à me suivre ; et, le voudrais-tu maintenant, que tu irais contre mon gré. Agis comme il te plaira, mais moi, j'ensevelirai mon frère : ce m'est une gloire de mourir en accomplissant mon devoir. Pour avoir été saintement coupable, je reposerai près de lui, amie près d'un ami ! Aussi bien, aurai-je plus longtemps à plaire aux puissances des enfers qu'à celles de la terre. Car c'est pour toujours que je reposerai dans l'Hadès. Toi, si tu le veux, méprise ce que les dieux honorent.

Ismène. — Moi, je ne méprise rien ; mais agir contre la volonté de mes concitoyens, je m'en sens incapable.

Antigone. — Prétexte ces raisons ; pour moi, j'irai donner la sépulture à mon frère bien-aimé.

Ismène. — Hélas ! ma pauvre Antigone, que je tremble pour toi !

Antigone. — Ne crains pas pour moi, ne songe qu'à ta sûreté.

Ismène. — Ah ! du moins, ne fais part à personne de ton projet ; tiens-le caché, comme je m'en tairai moi-même.

Antigone. — Que dis-tu ? révèle-le au contraire : tu me seras bien plus odieuse si tu gardes le silence et si tu ne divulgues pas mon dessein.

Ismène. — Tu montres trop d'ardeur, Antigone, où il faudrait du sang-froid.

Antigone. — Soit ; j'ai conscience de plaire à ceux dont l'approbation m'importe le plus.

Ismène. — Tu leur plairais, si tu pouvais exécuter ton projet ; mais tu veux l'impossible.

Antigone. — Eh bien, quand mes forces me trahiront, je m'arrêterai.

Ismène. — Avant tout, il ne faut pas courir après l'impossible.

Antigone. — Si tu insistes, tu vas me devenir odieuse, et tu exciteras la juste indignation de celui qui n'est plus. Laisse-moi plutôt avec mon aveuglement ; laisse-moi m'exposer à ce danger : tous les supplices ne m'empêcheront pas de mourir avec gloire. (*elle sort.*)

Ismène. — Puisque tu le veux, va donc ; mais sache-le, ta conduite est insensée...(*s'attendrissant*) et pourtant tu te montres l'amie de ton frère !

PARODE.

SCÈNE II

LE CHŒUR — CRÉON.

A ce moment, le Chœur fait son entrée sur l'orchestre. On est au matin ; les vieillards thébains célèbrent la délivrance de leur cité : l'armée des Argiens est en fuite ; il faut se livrer à la joie et fêter Dionysos, le dieu national. (v. 100-161.)

Première strophe. — (*mouvement de droite à gauche, puis de gauche à droite**)

Soleil radieux, dont la lumière jamais ne brilla d'un plus bel éclat sur Thèbes aux sept portes, œil du jour étincelant d'or, tu t'avances sur les ondes de Dircé, après avoir fait fuir devant toi, à toute bride, le guerrier d'Argos au blanc bouclier, venu armé de toutes pièces, lui que Polynice a suscité contre notre pays, pour soutenir son ambition querelleuse, et qui, tel qu'un aigle aux cris aigus déployant sur la terre ses ailes de blanche neige, a fondu sur Thèbes, avec des armées sans nombre et des casques aux crinières flottantes.

Première antistrophe. — (*mouvement inverse*).

Dominant nos demeures, il menaçait d'étreindre de ses lances meurtrières nos sept portes ; mais il est parti, avant de s'être gorgé de notre sang, avant que la flamme des torches ait atteint notre couronne de tours : tant fut terrible derrière lui le fracas de la guerre ; mais laborieuse aussi fut la victoire du Dragon, son adversaire !

Ah ! Zeus déteste la langue orgueilleuse et sa jactance : voyant les Argiens se répandre en torrent, fiers du bruit de leurs armes

---

* La droite des acteurs, et non des spectateurs.

d'or, il a frappé de la foudre, sur le haut des remparts, celui d'entre eux qui s'apprêtait déjà à pousser le cri de la victoire.

Deuxième strophe. — (*même mouvement que pour la première strophe.*)

Sur la terre retentissante, il est tombé, il a été renversé, la torche à la main, celui qui, hier, dans un élan impétueux, déchaînait sa fureur avec la violence des funestes ouragans ; mais son attente fut trompée, et les autres chefs argiens furent diversement punis par le grand Arès, terrible en sa colère.

Les sept chefs avaient assiégé nos sept portes, luttant homme contre homme : ils ont laissé à Zeus, dieu de la victoire, leurs armures toutes d'airain. Seuls les deux infortunés, issus du même père et de la même mère, qui avaient tourné l'un contre l'autre leurs lances, insignes de la puissance, ont eu en partage un commun trépas.

Deuxième antistrophe. — (*mouvement inverse.*)

Mais la Victoire retentissante est venue favoriser Thèbes, fière de ses chars. Faisons trêve au souvenir de ces guerres récentes ; entrons dans tous les temples des dieux ; jour et nuit, formons des chœurs de danse, et que celui qui ébranle le sol de Thèbes, Bacchus, se mette à notre tête.

Le Coryphée. — Mais voici le roi de ce pays, Créon, fils de Ménécée : les nouveaux événements ménagés par les dieux l'amènent en ces lieux ; quels projets médite-t-il ? car il a fait convoquer cette assemblée de vieillards, en envoyant à tous un même message.

PREMIER ÉPISODE.

Créon félicite les vieillards thébains d'être les fidèles soutiens de leurs rois. C'est lui qui a désormais la toute-puissance ; ils devront se soumettre à ses volontés et, en particulier, à l'édit contre Polynice. Le Chœur répond qu'il obéira. (v. 161-222.)

Créon. — Thébains, les dieux ont enfin rendu le calme à notre cité, si longtemps agitée par de violentes tempêtes. Pour moi, je vous ai mandés par mes envoyés, à l'exclusion des autres ; car, je ne l'ignore pas, vous avez toujours respecté la puissance et le trône de Laïus ; de plus, quand Œdipe eut délivré la ville, et même après sa mort, sous ses enfants, vous avez persévéré dans la même fidélité. Mais depuis qu'Etéocle et Polynice, par un double coup du sort, ont péri le même jour, horriblement frappés de la main l'un de l'autre, c'est à moi qu'appartiennent le trône et la toute-puissance, comme au plus proche parent de ceux qui sont morts. D'autre part, on ne saurait connaître ni l'esprit, ni la prudence, ni les idées d'un homme, avant de l'avoir vu agir comme magistrat et comme législateur. Quiconque ayant la direction des affaires ne s'attache pas aux plus sages résolutions, mais, par crainte de quelqu'un de ses sujets, tient sa langue captive, est et a toujours été, à mes yeux,

le dernier des lâches ; et celui qui met un ami au-dessus de la patrie, je le déclare un homme de rien. Oui, j'en atteste Zeus, à qui rien n'échappe jamais, je ne tairai aucun des malheurs que je verrais menacer la sûreté de l'Etat ; et jamais je ne ferai mon ami d'un ennemi de cette ville, persuadé que le salut de la patrie est le nôtre, et qu'en assurant la prospérité de notre pays, nous nous ménageons de véritables amis. C'est par une telle conduite que j'augmenterai la gloire de Thèbes, et c'est en m'y conformant que j'ai publié aujourd'hui, pour tous les citoyens, un édit concernant les fils d'Œdipe : Etéocle, tombé en défendant la cité de sa lance vaillante, aura les honneurs de la sépulture ; on offrira pour lui les sacrifices réservés aux morts les plus illustres. Quant à son frère, j'entends Polynice, qui, exilé par une loi, n'était revenu que dans la pensée de livrer aux flammes sa patrie et les dieux de ses pères, de boire le sang des siens et d'asservir son peuple, j'ai fait proclamer dans toute la ville la défense de l'inhumer ou de le pleurer ; que son corps reste sans sépulture, exposé à la voracité des oiseaux de proie et des chiens, spectacle d'horreur pour tous ! Telle est ma résolution ; car jamais, de moi du moins, les méchants n'obtiendront les honneurs dus aux justes ; mais quiconque aura voulu le bien de la patrie sera également honoré par moi, et pendant sa vie et après sa mort.

Le Coryphée. — Tel est ton bon plaisir, Créon, fils de Ménécée, à l'égard de l'ennemi et de l'ami de Thèbes : c'est ton droit de porter les lois qu'il te plaît touchant les morts et les vivants.

Créon. — Eh bien, songe à faire respecter mon édit.

Le Coryphée. — Charge de ce soin de plus jeunes que nous.

Créon. — D'autres déjà sont chargés de surveiller le cadavre.

Le Coryphée. — Que nous ordonnes-tu donc de faire ?

Créon. — D'être sans pitié pour ceux qui me désobéiraient.

Le Coryphée. — Personne n'est assez insensé pour aller au-devant de la mort.

Créon. — Certes, telle serait la récompense du coupable ; mais l'espoir du gain souvent perd les hommes.

SCÈNE III

CRÉON — LE GARDIEN.

Un des gardes chargés de surveiller le cadavre de Polynice arrive en ce moment, et raconte que, malgré sa vigilance et celle de ses compagnons, Polynice a reçu les honneurs funèbres. Le Chœur voit en cet événement un avertissement des dieux. Créon s'irrite ; il l'accuse de complicité avec le coupable, et menace de mort gardes et vieillards, s'ils ne découvrent pas celui qui a violé son édit. Créon rentre au palais et le Garde s'en retourne, promettant bien de ne pas revenir. —(v. 223-331.)

Le Gardien. — (*arrivant lentement, et visiblement ennuyé*) Prince, je ne dirai pas qu'à force d'empressement j'arrive essoufflé pour avoir marché d'un pas alerte ; car, chemin faisant, j'ai eu de nom-

breuses hésitations, et bien des fois je suis revenu sur mes pas ; mille pensées traversaient mon esprit : " Malheureux, me disais-je, " pourquoi aller où tu dois être châtié ?... malheureux, tu veux " t'arrêter ? mais si Créon apprend d'un autre ce qui s'est passé, " n'auras-tu pas à t'en repentir ? " Dans cette perplexité, je m'avançais lentement, à loisir ; c'est ainsi qu'un court trajet peut devenir long. A la fin pourtant, j'ai préféré venir ici ; et bien que je n'aie rien de précis à te dire, je parlerai, encouragé par la pensée qu'après tout il ne m'arrivera que ce qui doit m'arriver.

Créon. -- D'où vient que tu manques d'assurance ?

Le Gardien. — Avant tout, je tiens à te déclarer ce qui me concerne : ce n'est pas moi qui ai fait cette action ; je n'en connais pas l'auteur ; il ne serait pas juste qu'il m'arrivât malheur.

Créon. — Tu prends bien tes mesures : tu entoures cette affaire de trop de précautions ! sans nul doute tu m'apportes une grave nouvelle.

Le Gardien. — C'est que le danger intimide toujours beaucoup.

Créon. — Parle donc enfin : acquitte-toi de ton message, et pars.

Le Gardien. — Eh bien, je dirai tout : le mort, on vient de l'ensevelir ; on a répandu sur le corps une poussière sèche, et accompli tous les rites nécessaires.

Créon. — Que dis-tu là ? quel est l'homme qui a eu cette audace ?

Le Gardien. — Je l'ignore ; car il n'y avait ni apparence de coups de bêche, ni mottes soulevées par le hoyau ; mais le sol était dur et intact, sans crevasses ni traces de roues. Rien ne trahissait le coupable. Lorsque la première sentinelle du jour nous montra ce qui s'était fait, ce fut pour tous le sujet d'un pénible étonnement ; on ne voyait plus le mort ; non qu'il fût inhumé, mais on y avait jeté un peu de poussière, comme pour éviter le sacrilège. D'ailleurs, il ne paraissait pas trace d'une bête fauve ou d'un chien qui seraient venus ou auraient essayé d'entraîner le cadavre. Alors ce fut entre nous un concert d'imprécations, un garde accusant l'autre ; on en vint aux coups, et il n'y avait personne pour nous séparer. Chacun passait pour le coupable, mais contre aucun il n'y avait de preuves, et tous se défendaient de rien savoir. Nous étions prêts à prendre en main un fer rougi au feu, à marcher à travers les flammes, à affirmer devant les dieux que nous n'avions rien fait, et que nous n'étions complices ni du projet criminel ni de son exécution. Enfin, comme nos recherches demeuraient sans résultat, quelqu'un prit la parole, et fit à tous baisser la tête de frayeur : nous n'avions rien à lui répondre, et nous nous demandions que faire pour nous tirer d'embarras. Son avis était qu'il fallait t'informer de l'affaire et ne te rien cacher. Nous nous arrêtâmes à ce parti ; et c'est moi l'infortuné, que le sort a chargé de ce beau message. Me voici, bien à regret, et certain de te déplaire ; car, je le sais, on n'aime pas un messager de malheur.

Le Coryphée. — Prince, n'est-ce pas là un avertissement des dieux ? Je me le demande depuis un moment.

Créon. — Tais-toi, avant d'avoir fait déborder ma colère : ne nous montre pas en toi un fou à cheveux blancs ! car tu es déraisonnable quand tu prétends que les dieux ont souci de ce mort. Eh quoi ! lui, ils l'auraient comblé d'honneurs comme un bienfaiteur : ils lui auraient donné la sépulture, à lui, qui était venu incendier leurs temples entourés de colonnes et leurs ex-voto, ruiner la contrée qu'ils protègent, et en fouler aux pieds les lois ! Vois-tu les dieux honorer les méchants ? Non, cela n'est pas. Il y a que, depuis longtemps, des citoyens de cette ville, me supportant avec peine, murmuraient contre moi ; ils secouaient la tête en secret, ne se soumettant pas au joug, comme ils le devaient pour me prouver leur fidélité. C'est par eux, je le sais bien, que les coupables ont été soudoyés pour commettre ce forfait. Ah ! la plus funeste des inventions, qui ait germé dans le cerveau de l'homme, c'est bien l'argent ! L'amour de l'argent fait ravager les villes, il chasse les hommes de leurs foyers, il instruit et pousse les cœurs honnêtes à commettre tous les crimes, il forme l'homme à la scélératesse et lui suggère toutes sortes d'infamies. Eh ! ceux qui, pour un salaire, ont enfreint mes ordres, n'y auront gagné, à la fin, que des supplices. Oui, s'il est vrai que j'honore encore Zeus, sache-le bien, je te le jure : tous tant que vous êtes, si vous ne faites comparaître ici, devant mes yeux, celui dont la main a préparé ce tombeau, ce ne sera pas assez pour vous de descendre dans l'Hadès ; mais vous serez suspendus vivants, jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître l'auteur de cet outrage. Vous saurez ainsi d'où il faudra tirer vos profits, et vous apprendrez qu'il n'est pas bon de vouloir s'enrichir par tous les moyens. On verra alors que les gains illicites perdent plus d'hommes qu'ils ne font d'heureux.

Le Gardien. — Me permettras-tu de dire un mot, ou dois-je m'en retourner à l'instant ?

Créon. — Ne comprends-tu pas encore combien tes paroles m'importunent ?

Le Gardien. — Est-ce ton oreille ou ton âme qu'elles blessent ?

Créon. — Eh quoi ! tu veux savoir où je suis blessé ?

Le Gardien. — Le coupable irrite ton cœur, et moi tes oreilles.

Créon. — Ah ! tu es né, je le vois bien, pour me mettre à la torture.

Le Gardien. — Ce qui est certain, du moins, c'est que je ne suis pas l'auteur du crime.

Créon. — Tu l'es, et tu as livré ta vie pour de l'argent.

Le Gardien. — Hélas ! c'est un malheur quand une idée fixe est une idée fausse.

Créon. — Subtilise, si tu le veux, sur mes idées ; mais, si vous ne m'amenez pas les coupables, vous serez forcés de confesser qu'une honteuse cupidité porte malheur. (*il s'en va.*)

Le Gardien. — Oh ! je souhaite bien qu'on les trouve ; mais,

qu'ils soient pris ou non, et cela dépend du sort, il n'y a pas de danger que tu me voies revenir ici. Et maintenant, sauvé contre toute espérance et contre mon attente, je dois aux dieux de grandes actions de grâces.

PREMIER STASIMON

Pendant cet arrêt de l'action, le Chœur chante la puissance de l'homme, cet être merveilleux qui dompte tout, excepté la mort. Il exalte les bons et maudit les méchants. (v. 332-383.)

Première strophe. — Nombreuses sont les merveilles de la nature, mais il n'en est point de plus étonnante que l'homme. Celui-ci traverse la mer écumante, porté par le Notus orageux, bravant les vagues qui mugissent autour de lui Et la plus puissante des divinités, la Terre immortelle et infatigable, il l'épuise en y faisant passer la charrue chaque année, et en la retournant avec l'aide du cheval.

Première antistrophe. — L'imprudente tribu des oiseaux n'échappe point aux pièges qu'il leur tend, non plus que les innombrables animaux des champs ; il prend aux mailles de ses filets les êtres vivants qui peuplent l'Océan, l'homme industrieux ! Il dompte enfin par son adresse la bête sauvage qui se plaît sur les hauteurs, et il courbe sous le joug pesant le coursier à l'épaisse crinière et l'infatigable taureau des montagnes.

Deuxième strophe. — La parole, la pensée sublime, la justice qui régit les cités, l'art de garantir sa demeure contre les rigueurs de l'hiver et les traits de l'orage, il a tout appris ! Fécond en ressources, il n'est jamais pris au dépourvu quand il s'agit de l'avenir ; à la mort seule il ne peut se soustraire ; mais il sait échapper à des maladies que l'on croyait incurables.

Deuxième antistrophe. — Doué d'une habileté incroyable, il se porte tantôt vers le mal, tantôt vers le bien : s'il met les lois de la terre d'accord avec le droit sacré des dieux, il est grand dans la cité ; mais il devient indigne de son pays s'il s'écarte du bien par témérité. Que jamais il ne s'asseye à mon foyer, qu'il ne soit jamais mon conseiller, l'homme capable d'un tel crime !

Le Coryphée. — Mais quel prodige incroyable me tient en suspens ! Je n'en puis douter, c'est bien la jeune Antigone que j'aperçois. O infortunée fille d'un père infortuné, d'Œdipe, hélas ! c'est toi ! t'amènerait-on ici pous avoir désobéi aux ordres du roi ? aurais-tu été surprise commettant un tel acte de démence ?

DEUXIEME EPISODE

SCÈNE IV

LE GARDIEN — ANTIGONE — CRÉON.

Le Gardien, revenu malgré ses protestations, dit à Créon comment il a surpris Antigone ; au milieu d'un ouragan, la jeune fille a rendu les suprêmes devoirs à Polynice. — Interrogée par Créon, Antigone confirme ce récit ; du reste, elle se fait gloire d'avoir enfreint les ordres d'un homme pour obéir à une loi supérieure. — Les menaces ne sauraient l'intimider : Polynice peut être coupable, mais Antigone ne sait qu'aimer. (v. 384-525.)

Le Gardien. — Oui, voilà celle qui a commis le crime, nous l'avons prise sur le fait. Mais où est Créon ?

Le Coryphée. — Le voici, il revient à propos du palais.

Créon. — (*arrivant en ce moment*) Qu'y a-t-il ? par quelle aventure ma venue est-elle si opportune ?

Le Gardien. — Prince, les mortels ne peuvent jurer de rien : chez eux, la seconde pensée dément la première. Ainsi, je n'aurais pas cru revenir ici, tant tes menaces m'avaient bouleversé ; mais une joie extraordinaire et tout à fait inespérée vous jette hors de vous-même, et me voici en dépit de mes serments. J'amène cette jeune fille qui a été surprise préparant une tombe. Cette fois, on n'a pas eu recours au sort : c'est bien moi, non un autre, qui ai fait cette heureuse découverte. Et maintenant, prince, que tu l'as entre tes mains, c'est ton affaire de la juger et de la convaincre. Pour moi, libre désormais, il est juste que j'échappe à tout péril.

Créon. — Comment l'as-tu arrêtée ? et en quel lieu ?

Le Gardien. — Au moment où elle-même couvrait de terre le corps de Polynice ; tu sais tout.

Créon. — Comprends-tu bien ce que tu dis ? est-ce bien la vérité ?

Le Gardien. — Je l'ai vue couvrant de terre le mort malgré ta défense : ma réponse est-elle assez claire ?

Créon. — Comment a-t-elle été aperçue et prise sur le fait ?

Le Gardien. — Voici : dès que nous fûmes revenus à notre poste, pleins de terreur à cause de tes menaces, nous enlevons toute la poussière qui couvrait le corps, et, laissant à nu le cadavre en décomposition, nous nous asseyons sur une hauteur voisine, en plein vent, pour échapper à l'odeur qui s'en exhalait, nous excitant mutuellement à la vigilance par de vifs reproches, si l'un de nous négligeait sa tâche. Cela dura jusqu'au moment où, au milieu du ciel, s'arrêta le disque brillant du soleil dardant ses rayons embrasés. Alors, soudain, un ouragan, fléau du ciel, faisant monter de la terre un tourbillon de poussière, se répand par la plaine et souille toute la parure des arbres qui l'ombragent ; la vaste étendue du ciel en est remplie. Les yeux fermés, nous supportions ce fléau déchaîné par les dieux. Lorsqu'enfin il se fut apaisé, cette jeune fille nous apparaît, poussant des cris aigus, comme l'oiseau désolé qui retrouve vide le nid où étaient ses petits. Elle aussi, quand elle voit le cadavre nu, éclate en gémissements et profère de terribles imprécations contre les auteurs de ce sacrilège, et ses mains aussitôt répandent dessus une sèche poussière, et, d'un vase d'airain bien martelé, elle épanche d'en haut sur le mort une triple libation. A cette vue, nous nous élançons et nous la saisissons à l'instant, sans qu'elle témoigne aucun effroi. Nous l'avons interrogée sur le passé et sur le présent. Elle n'a rien nié, et c'est pour moi un sujet de joie et de tristesse à la fois ; car s'il est bien agréable d'échapper soi-même au malheur, il est pénible d'y exposer ses amis ; mais je trouve naturel de préférer mon salut à tout le reste.

Créon. — Et toi, toi qui penches la tête vers la terre, avoues-tu ou nies-tu avoir fait cette action ?

Antigone. — Je déclare l'avoir faite, et je ne m'en repens aucunement.

Créon. — Garde, tu peux t'en aller où tu voudras, te voilà quitte d'une terrible accusation. (*à Antigone*) Mais toi, réponds sans détour, en peu de mots ; connaissais-tu l'édit interdisant de faire ce que tu as fait ?

Antigone. — Je le connaissais ; comment l'aurais-je ignoré ? il était public.

Créon. — Et pourtant, tu as eu l'audace de transgresser mes arrêts ?

Antigone. — Zeus ne m'a pas fait cette défense ; la Justice, compagne des dieux infernaux, n'a pas dicté aux hommes de pareilles lois ; et je ne pensais pas que tes décrets eussent assez d'autorité pour permettre à un mortel de violer les Lois non écrites, mais immuables, des dieux. Car ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais de toute éternité qu'elles subsistent, et nul ne sait quand elles ont pris naissance. Je ne pouvais donc pas, moi, par crainte d'agir contre la volonté d'un homme, m'exposer à la vengeance des dieux. Je le savais (comment l'ignorer?), il m'aurait fallu mourir, même sans ton édit. Mais, si je meurs avant le temps, je me félicite de mon destin. Qui vit, comme moi, au milieu de maux sans nombre, comment ne verrait-il pas dans la mort un avantage ? Ainsi le sort qui m'attend ne saurait me causer aucun chagrin. Ah ! si j'avais laissé sans sépulture le corps de celui qui est né de ma mère, j'en serais affligée, mais je ne suis pas affligée de ce qui m'arrive. Et maintenant, si ma conduite te paraît insensée, peut-être est-ce un fou qui m'accuse de folie !

Le Coryphée. — Au caractère farouche de cette enfant, on reconnaît le farouche Œdipe : elle ne veut pas céder au malheur.

Créon. — Oui, mais sache que les natures inflexibles s'abattent plus facilement que les autres. C'est le fer le plus résistant, le mieux durci au feu, que l'on voit le plus souvent éclater et se rompre. Un faible frein, je le sais, maîtrise les coursiers fougueux. L'orgueil sied mal à qui est esclave de ceux qui l'entourent. (*montrant Antigone*) Elle savait qu'elle m'outrageait, en transgressant les lois établies ; à cette outrage elle en ajoute un autre : elle se glorifie de son action, elle rit de son crime. En vérité, je ne suis pas homme et c'est elle qui l'est devenue, si ses insolences demeurent impunies, Non, non, elle a beau être la fille de ma sœur ; elle me serait unie par des liens encore plus étroits, ni elle ni sa sœur n'échapperont au sort le plus cruel. Car celle-là aussi, je la soupçonne d'avoir conçu l'idée de cette sépulture. (*s'adressant à deux gardes qui sont au fond du théâtre*) Gardes, appelez-la, je l'ai vue tout à l'heure dans le palais, éperdue, hors d'elle-même. Souvent le cœur qui trame un forfait dans l'ombre se trahit avant l'exécution. Mais je

hais surtout celui qui, convaincu d'un crime, veut le farder de belles couleurs.

Antigone. — Veux-tu quelque chose de plus que ma mort ?

Créon. — Non, non, c'est tout ce qu'il me faut.

Antigone. — Que tardes-tu donc ? ton langage n'a rien qui me plaise, et puisse-t-il ne me plaire jamais ! de même, ma conduite doit te paraître odieuse. Cependant, comment pouvais-je m'assurer une gloire plus belle qu'en donnant la sépulture à mon propre frère ? Tous ceux qui m'entendent m'approuveraient, si la peur n'enchaînait leur langue. Mais, entre autres privilèges, la tyrannie a le pouvoir de faire et de dire tout ce qu'elle veut.

Créon. — Tu es seule parmi les enfants de Cadmus à voir les choses ainsi.

Antigone. — Non, ils les voient comme moi ; mais à cause de toi, ils retiennent leur langue.

Créon. — Et tu ne rougis pas d'agir autrement qu'eux ?

Antigone. — Il n'y a pas de honte à honorer ceux qui sont du même sang que nous.

Créon. — N'était-il pas aussi ton frère, celui qui est mort en combattant contre Polynice ?

Antigone. — Il était né de la même mère et du même père.

Créon. — Et pourquoi donc rends-tu à l'autre un hommage impie ?

Antigone. — Ce n'est pas le témoignage que j'attends d'Etéocle, descendu dans la tombe.

Créon. — Cependant tu l'honores à l'égal de l'impie !

Antigone. — Polynice n'est pas mort son esclave, mais son frère.

Créon. — Oui, en ravageant cette contrée, tandis que l'autre la défendait.

Antigone. — Qu'importe ! Hadès veut que ses lois soient égales pour tous.

Créon. — Eh bien non, le juste ne doit pas être traité comme le méchant.

Antigone. — Qui sait, si, aux enfers, ces maximes sont sacrées ?

Créon — Jamais un ennemi, même après sa mort, ne saurait devenir notre ami.

Antigone. — Je ne suis pas née pour partager la haine, mais l'amour.

Créon. — Va donc aux enfers, puisque tu as besoin d'amour, aime ceux qui y habitent ; mais tant que je vivrai, ici on n'obéira pas à une femme.

SCÈNE V

Ismène, émue du sort d'Antigone, demande à le partager. Antigone n'accepte pas ce repentir tardif ; une lutte de générosité s'engage entre les deux jeunes filles, que Créon impatienté ordonne de garder à vue dans le palais. (v. 526-581.)

Le Coryphée. — Mais voici, devant le palais, Ismène qui pleure

sur sa tendre sœur ; un nuage voilant ses yeux altère son visage enflammé et des larmes baignent ses joues charmantes.

Créon. — Et toi, qui te glissais dans mon palais comme une vipère, cherchant perfidement à boire mon sang, je nourrissais donc, sans le savoir, deux furies prêtes à me détrôner ! Allons, réponds-moi : avoueras-tu aussi avoir pris part à la sépulture de Polynice ? ou protesteras-tu de ton ignorance ?

Ismène. — Cette action, je l'ai faite, si ma sœur permet que je le déclare ; je suis coupable comme elle, je dois partager son châtiment.

Antigone. — Non, la justice ne le souffrira pas ; car tu n'as pas voulu me suivre, et moi, j'ai refusé ton concours.

Ismène. — Mais, dans ton malheur, je ne rougis pas de m'associer à ton sort.

Antigone. — Les auteurs de cette action, Hadès et les dieux infernaux les connaissent ; pour moi, je n'aime pas une amie qui ne m'aime qu'en paroles.

Ismène. — Ah ! ma sœur, ne me juge pas indigne de mourir avec toi, et d'avoir honoré les mânes de Polynice.

Antigone. — Cesse de vouloir mourir avec moi, et ne t'attribue pas un ouvrage où tu n'as pas mis la main ; ce sera assez que je meure.

Ismène. — Et quelle vie, si je te perds, pourra m'être agréable ?

Antigone. — Demande-le à Créon ; tu as pour lui tant d'égards !

Ismène. — Pourquoi m'affliger ainsi, sans profit pour toi ?

Antigone. — C'est le cœur navré que je te raille ainsi.

Ismène. — En quoi donc, à présent, pourrais-je te servir ?

Antigone. — Sauve tes jours ; je ne suis pas jalouse de te voir échapper à la mort.

Ismène. — Malheureuse que je suis ! ne partagerai-je pas ta destinée ?

Antigone. — Tu as mieux aimé vivre, et moi, mourir.

Ismène. — Mais au moins je ne t'ai pas épargné les avertissements.

Antigone. — Tu paraissais sage aux yeux de Créon, et moi, aux yeux de ceux qui ne sont plus.

Ismène. — Cependant, nous sommes également coupables.

Antigone. — Rassure-toi, tu vis encore, tandis que moi, je suis morte depuis longtemps, et ne puis désormais être utile qu'aux morts.

Créon. — Ces deux filles, assurément, sont insensées : l'une vient de le devenir, l'autre le fut toujours.

Ismène. — Prince, c'est que jamais, chez les malheureux, la raison ne reste telle qu'ils l'avaient reçue de la nature, mais elle s'égare.

Créon. — Oui, c'est ce qui t'arrive pour avoir voulu prendre part au crime des méchants.

Ismène. — Comment vivrais-je seule et sans elle ?
Créon. — Elle, ne la nomme plus, car elle n'existe plus.
Ismène. — Quoi ! tu feras périr la fiancée de ton propre enfant ?
Créon. — Il y a d'autres terres à féconder.
Ismène. — Ce n'est pas ce qu'ils s'étaient promis !
Créon. — Je ne veux pas d'une méchante femme pour mon fils.
Ismène. — O cher Hémon, comme ton père t'outrage !
Créon. — Ah ! vous m'importunez trop, toi et cet hymen dont tu parles.
Le Coryphée. — Est-il vrai que tu veux priver ton fils de celle qu'il aime ?
Créon. — C'est Hadès qui rompra cet hymen.
Le Coryphée. — Sa mort, à ce qu'il semble, est chose résolue.
Créon. — C'est ton avis et le mien. (*aux gardes*) Plus de retards ; esclaves, emmenez-les dans le palais ; il faut tenir ces femmes au secret, et ne plus les laisser en liberté, car les audacieux eux-mêmes essaient de fuir, lorsqu'ils voient Hadès prêt à mettre un terme à leur existence.

DEUXIEME STASIMON

Dans la fière obstination d'Antigone le Chœur voit une suite de la malédiction qui pèse sur la famille des Labdacides : voilà comment l'orgueil est puni et comment sont déçues les espérances humaines. (v. 582-630.)

Première strophe. — Heureux ceux dont l'existence a été exempte de malheurs ! car, dès que la main des dieux a frappé une maison, il n'est point de calamité qui lui soit épargnée et qui ne fonde sur toute sa postérité : telle la vague, quand sous l'effort des vents marins de Thrace elle a parcouru les sombres profondeurs de l'océan, soulève à gros bouillons du fond des abîmes un sable noir, et fait retentir de ses mugissements les rivages où elle se brise.

Première antistrophe. — Depuis longtemps, dans la maison des Labdacides, je vois des malheurs s'ajouter aux malheurs de ceux qui sont morts ; une génération n'en préserve pas une autre génération, mais un dieu les frappe toutes et ne leur laisse point de répit. Naguère encore, sur les derniers rejetons de la race d'Œdipe planait une lueur d'espérance, mais aujourd'hui le fer sanglant des déesses infernales les moissonne, et c'est l'effet d'un langage insensé et d'une raison qui s'égare.

Deuxième strophe. — Ta puissance, ô Zeus, quel mortel, dans son orgueil, en pourrait arrêter l'essor ? elle qui ne dompte ni le sommeil à qui tout cède, ni la marche infatigable des années divines. Inaccessible aux outrages du temps, tu habites en souverain les rayonnantes splendeurs de l'Olympe. Mais dans l'avenir le plus reculé, comme dans le passé, prévaudra cette loi " que pour les mortels il n'est pas d'excès qui n'entraîne des malheurs."

Deuxième antistrophe. — L'espérance, féconde en erreurs, est souvent utile aux hommes ; mais souvent elle trompe leurs crédules désirs ; elle se glisse dans le cœur secrètement, avant qu'on ait approché le pied de la flamme ardente. Un sage a dit cette parole célèbre : " Il prend souvent le mal pour le bien, celui qu'un dieu aveugle pour le perdre ; ses jours, presque jamais, ne sont exempts de misère."

Le Coryphée. — Mais voici Hémon, le plus jeune de tes fils : vient-il, affligé du sort d'Antigone (sa fiancée bien-aimée), gémir sur son hymen déçu ?

TROISIEME ÉPISODE

SCÈNE VI

CRÉON — HÉMON — LE CORYPHÉE.

Créon rappelle à son fils le devoir de l'obéissance : Hémon, s'il veut plaire à son père, devra renoncer à l'amour d'Antigone, condamnée à mort pour avoir désobéi. — Hémon, désirant sauver sa fiancée, essaye de dissuader son père : L'édit est-il irrévocable ? — La sagesse n'est pas le privilège d'un seul homme.— Tous les Thébains donnent raison à Antigone et l'admirent. — Créon entre en fureur ; il menace son fils et maintient la sentence qu'il a portée. — Hémon se retire, la bouche pleine de menaces. — On pressent de grands malheurs. (v. 631-780.)

Créon. — (*s'adressant au Chœur*) Nous le saurons bientôt, mieux que par des conjectures. (*à Hémon*) Mon fils, instruit de l'arrêt irrévocable rendu contre ta fiancée, ne viens-tu pas faire éclater ta colère contre ton père, ou te sommes-nous toujours cher, quoi que nous fassions ?

Hémon. — Mon père, je t'appartiens : c'est à toi de me diriger par d'excellents conseils, que je suis prêt à suivre. Car jamais, comme il convient, hymen ne voudra à mes yeux le bonheur de recevoir tes sages avis.

Créon. — Tels sont, en effet, mon fils, les sentiments que tu dois avoir au cœur ; il faut tout sacrifier aux volontés d'un père. Car si l'homme devenu père désire avoir dans sa maison des enfants soumis, c'est afin qu'ils rendent à son ennemi le mal pour le mal, et qu'ils honorent son ami comme il le fait lui-même. Mais si quelqu'un donne le jour à des fils ingrats, que dira-t-on de lui, sinon qu'il s'est engendré à lui-même des tourments et qu'il est la risée de ses ennemis ? Garde-toi, mon fils, d'abdiquer la raison pour un vil plaisir. Sache qu'il n'y a pas d'amitié à attendre d'une femme méchante. Quelle plaie plus cuisante que l'amour d'un être perfide ! Rejette donc cette jeune fille avec horreur comme une ennemie, et laisse-la s'unir à quelque autre dans l'Hadès. Car, puisque je l'ai prise, seule entre tous les Thébains, à braver ouvertement

mes ordres, je ne me démentirai pas devant la cité : je la ferai périr. Après cela, qu'elle invoque Zeus, protecteur des liens du sang ! Si je nourris l'esprit de révolte dans ceux que la nature a faits mes parents, que sera-ce des étrangers ? Qui est homme de bien dans le gouvernement de sa maison se montrera juste aussi dans l'État ; mais celui qui, par orgueil, enfreint les lois ou prétend commander à ses chefs, jamais n'obtiendra de moi aucun éloge. Quand la cité s'est donné un maître, il faut lui obéir en toutes choses, petites ou grandes, justes ou injustes. L'homme qui suit cette maxime, j'en ai la confiance, saura bien commander et bien obéir. Dans les orages de la guerre, il ne quittera pas son poste, combattant loyalement et courageusement à tes côtes. Au contraire, il n'est pas de pire fléau que l'anarchie : c'est elle qui ruine les états et bouleverse les familles ; c'est elle qui, dans les combats, provoque le désordre et la déroute des armées, tandis que les guerriers qui restent fermes à leur poste doivent, la plupart, leur salut à l'obéissance. Voilà pourquoi il faut maintenir les lois établies et ne jamais nous laisser vaincre par une femme ; mieux vaudrait, s'il était nécessaire, céder à un homme : on ne dirait pas du moins que nous sommes plus faibles que des femmes.

Le Coryphée. — Pour nous, si l'âge n'a point affaibli notre intelligence, tes paroles nous semblent inspirées par la sagesse.

Hémon. — Mon père, les dieux, en donnant aux hommes la raison, leur assurent le plus précieux de tous les biens. Je n'oserais, je ne saurais dire que tu as mal parlé ; cependant il peut venir aussi à l'esprit d'un autre une pensée juste. Je suis naturellement en état de savoir avant toi ce que l'on dit, ce que l'on fait, ce que l'on trouve à blâmer ; car ton regard intimide le peuple et l'empêche de tenir des discours que tu ne serais pas charmé d'entendre. Mais moi, je puis tout apprendre en secret, et je sais combien la ville plaint cette jeune fille d'être condamnée, elle la plus innocente de toutes les femmes, et pour l'action la plus glorieuse, à périr de la mort la plus misérable. Eh quoi ! pour n'avoir pas voulu que son propre frère, tombé sur le champ du carnage, restât sans sépulture, et devint la proie des chiens dévorants et des vautours, ne mérite-t-elle pas les honneurs les plus éclatants ? Tels sont les propos qui circulent dans l'ombre et le silence. Pour moi, ton bonheur, ô mon père, est le bien le plus précieux ; quelle parure de gloire, en effet, plus belle pour des enfants que la prospérité de leur père, et, pour un père, que celle de ses enfants ? Mais ne t'obstine pas à croire que tes discours, et tes discours seuls, soient conformes à la raison. Car ceux qui pensent être seuls sensés, ou parler ou raisonner mieux que personne, quand on pénètre au fond de leur âme, paraissent bien vides. Non, le sage lui-même ne se déshonore point à s'instruire et à ne pas s'opiniâtrer dans son sentiment. Tu vois, le long des torrents grossis par l'orage, tous les arbres qui courbent la tête conserver leur branches, mais ceux qui résistent sont déracinés et

meurent. De même, le pilote qui tend la voile avec force et ne cède pas au vent fait chavirer son vaisseau, et il ne lui reste plus pour naviguer que des débris. Calme donc ta colère, et change de résolution : si malgré ma jeunesse j'ai quelque intelligence, je prétends que le plus grand avantage pour l'homme serait d'avoir reçu en naissant toutes les lumières de la raison, sinon, et il en est rarement ainsi, il est beau encore d'écouter ceux qui donnent de sages conseils.

Le Coryphée. — Prince, il est juste, si ton fils ouvre un sage avis, que tu l'écoutes, et toi, que tu écoutes ton père, car tous deux vous avez bien parlé.

Créon. — Quoi ! à notre âge, nous recevrions des leçons de sagesse d'un jeune homme ?

Hémon. — Ne te laisse rien conseiller qui ne soit juste, et, si je suis jeune, il te faut moins considérer mon âge que les choses que je dis.

Créon. — Est-ce donc une belle chose d'honorer ceux qui désobéissent aux lois ?

Hémon. — Je n'engagerai jamais personne à rendre des honneurs aux méchants.

Créon. —N'est-ce point le crime que cette fille a commis ?

Hémon. — Un crime ! les Thébains, ses concitoyens, disent le contraire.

Créon. — Est-ce donc à Thèbes de me dicter les ordres que je dois donner ?

Hémon. — Vois-tu comme tu parles en jeune homme ?

Créon. — Est-ce donc pour un autre, ou pour moi, que je dois commander à cette contrée ?

Hémon. — Ce n'est plus une cité, celle qui appartient à un seul homme.

Créon. — La cité n'est-elle pas regardée comme la propriété de son chef ?

Hémon. — Ah ! tu règnerais bien, seul, dans un pays désert !

Créon. — (*au Chœur*) Il prend, je le vois bien, le parti de cette femme.

Hémon. — Tu es donc une femme, car c'est ton parti que je prends surtout.

Créon. — Et tu accuses ton père, fils dénaturé !

Hémon — C'est que je te vois commettre une action injuste.

Créon. — Suis-je donc injuste en défendant mon autorité ?

Hémon. — Tu ne la défends pas en foulant aux pieds le respect des dieux.

Créon. — Ame perfide, esclave d'une femme !

Hémon. — Tu ne me verras pas du moins céder à un sentiment indigne.

Créon. — Mais tous tes discours ne sont que pour elle.

Hémon. — Et pour toi, et pour moi, et pour les dieux des enfers.

Créon. — Esclave d'une femme, cesse de m'importuner.

Hémon. — Tu veux parler, mais ne rien entendre.

Créon. — Cette femme, jamais tu ne l'épouseras vivante !

Hémon. — Elle mourra donc, mais sa mort portera malheur à quelqu'un !

Créon. — Quoi ! ton audace va-t-elle jusqu'à me menacer ?

Hémon. — Quelle menace y a-t-il à contredire des folies !

Créon. — Fou toi-même, tu regretteras tes leçons de sagesse.

Hémon. — Si tu n'étais mon père, je dirais que ta raison s'égare !

Créon. — Ah vraiment ! Eh bien, je te le déclare en face de l'Olympe, tu te repentiras de m'avoir offensé par tes reproches et tes outrages. Faites venir la misérable, qu'elle expire en présence de son fiancé, sur le champ, sous ses yeux !

Hémon. — Non, ne le crois pas, elle ne mourra pas en ma présence ; quant à toi, tu ne me verras pas reparaître à tes regards ; je te laisse à ton délire au milieu de tes lâches complices ! (*il sort.*)

Le Coryphée. — Prince, il est parti précipitamment, transporté de colère ; avec une nature comme la sienne, le désespoir est capable de tout.

Créon. — Qu'il agisse donc, qu'il tente l'impossible ; quant à ces deux filles, il ne les délivrera point de la mort.

Le Coryphée. — Quoi ! toutes deux, tu veux les faire périr ?

Créon. — Celle qui n'a point touché le corps, non ; tu as raison.

Le Coryphée. — Et quel supplice as-tu l'intention d'infliger à l'autre ?

Créon. — Je la conduirai par une voie déserte, inconnue de tous, et je l'enfermerai vivante dans une chambre souterraine, lui laissant juste assez de nourriture pour éviter le sacrilège, et préserver de souillure toute la ville. Là, invoquant Hadès, le seul dieu qu'elle vénère, elle obtiendra peut-être de ne pas mourir, ou plutôt elle s'apercevra alors que c'est peine superflue d'honorer les Mânes. (*il rentre dans le palais.*)

TROISIEME STASIMON

Le Chœur déplore les maux causés par Eros, le dieu de l'amour, c'est lui qui en ce moment entraîne Hémon à sa perte (v. 781-805.)

Strophe (**Quatuor**). — Eros, invincible au combat, Eros, ô toi qui fonds sur l'homme au sein de l'opulence, qui, sur les traits de la vierge, reposes en silence ; toi qui franchis les mers et te plais dans les rustiques demeures, à ta puissance nul ne peut se soustraire, ni parmi les Immortels, ni parmi les hommes, ces êtres d'un jour, et ta victime est en proie au délire.

Antistrophe. — C'est toi qui entraînes à l'injustice le cœur même des justes, pour leur malheur ; et cet éclat entre des hommes

unis par le sang, c'est toi qui l'as provoqué. Il triomphe de tout, et l'amour qu'il inspire préside avec les dieux aux plus saintes lois ; car, dans sa toute-puissance, elle se joue de nous, la divine Aphrodite.

Chœur. — Moi-même, en ce moment, je me sens entraîné par ce spectacle à réprouver les arrêts du roi, et je ne puis refouler mes larmes plus longtemps, quand je vois Antigone s'avancer vers la demeure où dorment tous les mortels.

QUATRIEME EPISODE

SCÈNE VII

ANTIGONE — CRÉON.

Antigone, conduite par des gardes au lieu du supplice, s'arrête et fait ses adieux à la vie. — Le Chœur, pour la consoler, lui rappelle l'exemple d'illustres personnages, dont le sort a été semblable au sien. — Créon vient s'assurer que ses ordres sont exécutés ; il aperçoit Antigone, et s'impatiente de l'entendre encore se lamenter. Enfin, il menace les gardes qui emmènent la jeune fille. Les dernières paroles d'Antigone expirent dans le lointain. (v. 806-943.)

Antigone. — Première strophe. — Regardez-moi, ô citoyens de Thèbes, ma patrie, accomplissant mon dernier voyage, et contemplant l'éclat du soleil pour la dernière fois : jamais plus je ne le verrai ! ô Hadès, qui plonges dans le sommeil tous les mortels, on me conduit vivante, hélas ! aux rives de l'Achéron ; et je n'ai pas connu l'hyménée, aucun chant nuptial n'a célébré mon nom ; l'Achéron seul sera mon époux !

Chœur. — Mais aussi tu t'en vas, glorieuse et admirée de tous, vers le souterrain séjour des morts, sans avoir souffert les cruelles lenteurs de la maladie, sans être tombée sous les coups du glaive, mais libre et vivante, seule d'entre les mortels, tu descendras chez Hadès.

Antigone. — Première antistrophe. — Je sais au milieu de quelles angoisses l'étrangère de Phrygie, la fille de Tantale, périt sur le sommet du Sipyle, où, comme le lierre qui s'attache, un rocher l'enveloppa et l'étreignit. Ni les pluies qui la flétrissent, s'il faut en croire la renommée, ni la neige, ne la quittent jamais, et elle baigne son sein de larmes qui tombent de ses yeux toujours humides. C'est à elle que je ressemblerai le plus dans ma couche fatale.

Chœur. — Elle était déesse et de race divine, tandis que nous sommes des mortels et de race mortelle. Toutefois il est glorieux, en mourant, de partager le sort des demi-dieux.

Antigone. — Deuxième strophe. — Hélas ! on rit de moi. Pourquoi, au nom des dieux de mes pères, m'outrager avant ma mort et quand je suis encore sous vos yeux ? ô ma patrie ! ô fortunés

citoyens ! Hélas ! sources de Dircé ! bois sacré de Thèbes, la ville aux beaux chars ! tous, je vous prends à témoin : voyez comme je suis privée des larmes de mes amis, et par quelle loi je marche vers cette prison souterraine, étrange sépulcre ! Hélas ! infortunée, je n'habiterai ni parmi les vivants ni parmi les morts !

Chœur. — Allant jusqu'au dernier degré de l'audace, tu as heurté violemment, ma fille, contre le trône élevé de la Justice. Tu expies sans doute quelque crime de ton père.

Antigone. — Deuxième antistrophe. — Tu me rappelles mes plus cuisants chagrins : l'affreux malheur de mon père et le destin cruel de toute notre race, des illustres Labdacides. O suites fatales de l'hymen de ma mère ! Maudite, je quitte la terre pour aller vers eux ! Hélas ! mon frère, tu as contracté des liens funestes, et ta mort me fait descendre vivante au tombeau.

Chœur. — Honorer les morts est un témoignage de piété, mais l'autorité, où qu'elle réside, ne doit jamais être foulée aux pieds : c'est ton indépendance qui t'a perdue.

Antigone. — Epode. — Sans larmes de compassion, sans amis, sans hymne nuptial, vouée au malheur, je vais accomplir ce voyage fatal. Il ne m'est plus permis de voir l'œil sacré du jour ; infortunée ! aucun ami ne donne à mon destin ni larmes ni regrets.

Créon. — (*sortant du palais, impatienté.*) Savez-vous bien que ces lamentations qui précèdent la mort ne finiraient point, si elles servaient aux coupables ? (*aux gardes*) Emmenez-là donc, au plus vite, et, après l'avoir enfermée dans un tombeau couvert, ainsi que je l'ai ordonné, laissez-la seule, abandonnée, pour qu'elle meure, si elle doit mourir, ou qu'elle reste ensevelie vivante dans ce sépulcre. Ainsi nous serons purs de sa mort, et elle sera privée du commerce des humains.

Antigone. — O tombeau, ô chambre nuptiale, ô demeure souterraine, éternelle, où je vais retrouver les miens que Perséphone a reçus presque tous parmi les morts ! La dernière de ma race, et de beaucoup la plus malheureuse, je descends aux enfers, avant d'avoir accompli ma destinée, mais, en venant ici, je nourris l'espérance d'être accueillie avec amour par mon père, avec tendresse par toi, ma mère, et avec amitié par mon frère chéri ; car c'est moi qui, de mes propres mains, ai lavé vos corps inanimés, qui vous ai parés, et vous ai offert les libations funéraires. Et maintenant, ô Polynice, pour avoir couvert tes restes de poussière, voilà ma récompense. Cependant, aux yeux des gens sensés, j'ai bien fait de t'honorer. Créon, lui, voit dans ma conduite un crime et une horrible audace, ô mon frère chéri ! Et voici qu'il me fait saisir par ses gardes et emmener. Seule et sans amis, infortunée, je descends vivante dans la demeure souterraine des morts. Quelle loi divine ai-je donc violée ? Que me sert dans mon malheur de lever encore mes regards vers les dieux ? Pourquoi implorer leur secours, puisque je passe pour une impie, après avoir accompli un devoir

de piété? Cependant, si les dieux approuvent ce qu'on me fait, je suis prête à reconnaître que j'ai eu tort et que ma punition est juste. Si, au contraire, mes persécuteurs sont coupables, puissent-ils ne pas éprouver plus de maux qu'ils ne m'en font souffrir injustement !

Le Coryphée. — Ce sont toujours les mêmes sentiments qui, comme un souffle orageux, agitent son âme.

Créon. — (*très irrité*) Aussi ceux qui doivent la conduire auront-ils à se repentir de leur lenteur !

Antigone. — Hélas, cette parole est l'avant-courrière de ma mort !

Créon. — N'espère pas, je te le conseille, que mes ordres resteront sans effet.

Antigone. — (*pendant que les gardes l'entraînent*) O ville de Thèbes, où régna mon père, ô dieux de mes ancêtres, on m'entraîne ; c'en est donc fait. Voyez, chefs de Thèbes, la princesse, seul reste du sang de vos rois ; voyez quels traitements j'endure, et de la part de quels hommes, pour avoir rempli les devoirs de la piété.

QUATRIEME STASIMON

Le Chœur rappelle le souvenir des héros qui ont subi un sort semblable à celui d'Antigone. (v. 944-987.)

Première strophe. — Danaé aussi dut renoncer à la douce lumière des cieux, dans une prison aux murs d'airain ; cachée dans ce tombeau, sa chambre nuptiale, elle subit le joug de la fatalité. Et pourtant elle était de naissance illustre, ô ma fille, ma fille, et elle portait en elle la féconde pluie d'or de Zeus. Mais la puissance du destin est redoutable : ni la richesse, ni les armes, ni les remparts, ni les noirs vaisseaux battus par les flots ne sauraient s'y soustraire.

Première antistrophe. — Il fut de même enchaîné, l'irascible fils de Dryas, le roi des Edoniens, et, en punition de son insolence, enfermé par Dionysos dans une prison de pierre. Ainsi s'apaise lentement la violence terrible et éclatante d'une aveugle fureur. Il reconnut alors que, dans son délire, il avait blessé le dieu par d'outrageantes paroles. En effet il avait troublé ses prêtresses dans leurs saints transports, éteint les torches d'Evius et irrité les Muses qui chérissent l'harmonie.

Deuxième strophe. — Non loin des roches Cyanées, qui séparent les deux mers, s'élèvent les rives du Bosphore et l'inhospitalière Salmydesse de Thrace. C'est là qu'Arès protecteur vit l'horrible blessure des deux fils de Phinée, aveuglés par une marâtre cruelle, et leurs yeux percés, hélas ! dans leurs orbites, par des mains sanglantes avec la pointe d'une navette.

Deuxième antistrophe. — Consumés de douleur, les malheureux déploraient leur funeste sort et l'hymen fatal de leur mère, auquel ils devaient le jour. Celle-ci, descendant de l'antique race des Erechtides, avait été nourrie dans des antres lointains, au milieu des tempêtes déchaînées par son père ; digne fille de Borée, elle gravissait, vite comme les coursiers, les pentes abruptes des montagnes, elle était enfant des dieux, et pourtant, sur elle aussi les Parques immortelles s'acharnèrent, ô ma fille !

CINQUIEME ÉPISODE

SCÈNE VIII

TIRÉSIAS — CRÉON.

Un devin, l'aveugle Tirésias, fait connaitre de sinistres présages qui indiquent la colère des dieux. Il en rend Créon responsable. Le tyran s'irrite, et accuse Tirésias de s'être laissé acheter. Tirésias proteste, et, en partant, annonce de grands malheurs. Créon se trouble ; les vieillards du Chœur lui conseillent d'aller délivrer Antigone. Il cède, mais trop tard. (v. 988-1114.)

Tirésias. — Chefs de Thèbes, je viens avec cet enfant qui voit pour nous deux ; car l'aveugle, pour marcher, a besoin d'un guide.

Créon. — (*entrant à ce moment*) Quelle nouvelle apportes-tu, vénérable Tirésias ?

Tirésias. — Je vais te l'apprendre ; toi, obéis au devin.

Créon. — Jamais, jusqu'à ce jour du moins, je ne me suis écarté de tes avis.

Tirésias. — Aussi tu as conduit avec sagesse le vaisseau de l'État.

Créon. — Je sais par expérience et j'atteste que tes conseils sont utiles.

Tirésias. — Considère que tu marches, une fois encore, sur le bord d'un abîme.

Créon. — Qu'y a-t-il ? je tremble à tes paroles.

Tirésias. — Tu le sauras par les présages que je tiens de mon art. J'étais assis sur l'antique siège augural, au lieu qui est comme le rendez-vous de tous les présages ; tout à coup j'entends un bruit confus d'oiseaux qui criaient avec une fureur sinistre et sauvage : je reconnus qu'ils s'entre-déchiraient de leurs serres meurtières, le battement précipité de leurs ailes ne pouvait me tromper. Aussitôt, saisi d'effroi, je consultai les victimes sur les autels embrasés. De leurs chairs la flamme ne s'élançait point, mais, sur la cendre qu'elle arrosait, la graisse des cuisses se fondait, fumait et pétillait, le fiel es dissipait en vapeur dans les airs, et les os, ruisselants encore de la graisse qui les entourait, restaient à découvert. Tels sont les signes que cet enfant m'a décrits, présages fatals dans les sacrifices qui avortent. Sachez-le, comme cet enfant voit pour moi, moi je vois

pour les autres. Or voici : Depuis ta résolution, Créon, la cité souffre, car nos autels et nos foyers sont tous remplis de lambeaux que les oiseaux et les chiens dévorants ont arrachés au cadavre du malheureux fils d'Œdipe. Aussi les dieux n'agréent plus notre encens, ni nos prières, ni la flamme de nos sacrifices ; les oiseaux mêmes, repus du sang d'un cadavre humain, ne font plus entendre que des cris de sinistre augure. Réfléchis donc à tout cela, mon fils, car tous les mortels sont sujets à l'erreur ; mais l'homme qui s'est trompé cesse d'être imprudent et malheureux, s'il répare sa faute, au lieu de s'y obstiner. L'opiniâtreté est de la faiblesse d'esprit. Ne t'acharne donc plus sur ce mort, et ne le harcèle pas dans ses restes inanimés. Le beau courage, de vouloir tuer une seconde fois celui qui n'est plus ! C'est la bienveillance qui m'inspire ce conseil. Il est si bon de rencontrer un homme sage et qui s'intéresse à nous.

Créon. — O vieillard, tous, comme des archers, vous me prenez pour but de vos traits ; il n'est pas jusqu'à la divination que vous n'employiez contre moi ; les miens mêmes m'ont vendu et livré depuis longtemps. Enrichissez-vous, acquérez l'électrum de Sardes, tant que vous voudrez, et même l'or de l'Inde ; mais, quant à enfermer celui-là dans un tombeau, jamais ! Dussent les aigles de Zeus ravir son cadavre et l'emporter, pour s'en nourrir, jusqu'au trône de leur maître, non, cette profanation même ne me ferait pas trembler, moi, et je ne permettrais pas cette sépulture ! Je sais trop bien qu'il n'est au pouvoir d'aucun mortel de souiller les dieux. Ainsi échouent, vieux Tirésias, et honteusement même, les hommes les plus habiles, lorsqu'ils prononcent pompeusement des discours indignes, inspirés par l'appât du gain !

Tirésias. — Hélas ! où trouver un homme qui sache, qui comprenne...

Créon. — Quoi ! qu'est-ce que ce langage sentencieux ?

Tirésias. — Combien la clairvoyance surpasse tous les trésors !

Créon. — Autant, à mon avis, que la folie surpasse tous les maux.

Tirésias. — C'est pourtant de ce mal que tu es atteint profondément.

Créon. — Je ne veux pas renvoyer au devin ses injures.

Tirésias. — Tu ne fais pas autre chose, en traitant mes prédictions d'imposture.

Créon. —C'est que la race des devins fut toujours avide.

Tirésias. — Et celle des tyrans honteusement cupide.

Créon. — Sais-tu que c'est à tes maîtres que ces paroles s'adressent ?

Tirésias. —Je le sais, car c'est grâce à moi que tu as sauvé cette ville.

Créon. —Tu es un devin habile, mais qui se plaît dans l'injustice.

Tirésias. — Me forceras-tu à révéler des secrets que je croyais inébranlablement fixés dans mon cœur ?

Créon. — Révèle ; seulement, que la cupidité ne te fasse pas parler.

Tirésias. —Ainsi, en ce moment même, je suis un imposteur à tes yeux ?

Créon. — Sache que tu n'abuseras pas mon esprit.

Tirésias. — Eh bien ! sache donc aussi que tu ne verras plus longtemps le char du soleil continuer sa course avant que, par la mort d'un enfant né de toi, tu aies satisfait aux mânes de ceux qui ne sont plus ; car tu as précipité dans l'Hadès une âme qui appartenait à la terre, et indignement enfermé dans la tombe un être vivant, tandis que tu retiens ici, loin des dieux infernaux, sans funérailles, sans sépulture, le corps de Polynice. C'est un pouvoir qui n'appartient ni à toi ni aux dieux de l'Olympe, et tu as commis là une criminelle violence. Aussi les Erinnyes vengeresses d'Hadès et des dieux, qui châtient les coupables tôt ou tard, te tendent-elles des pièges, pour te faire tomber dans les mêmes malheurs. Voir, à présent, si la cupidité m'a inspiré ce langage. Avant qu'il soit longtemps, éclateront dans ton palais des gémissements d'hommes et de femmes. Toutes les villes se conjurent contre toi, partout où les chiens, les bêtes sauvages et les oiseaux sinistres ont traîné les restes des morts et souillé d'une odeur impure le foyer de la cité. Tels sont les traits que, dans ma colère contre toi (car tu m'outrages), j'ai enfoncés comme un archer en ton cœur ; traits lancés d'une main sûre, et dont tu n'éviteras pas les brûlantes atteintes. — Enfant, reconduis-moi vers ma demeure ; qu'il décharge désormais sa colère sur de plus jeunes, et qu'il apprenne à gouverner sa langue avec plus de calme et son esprit avec plus de sagesse qu'il ne fait en ce moment. (*Tirésias est reconduit par l'enfant.*)

Le Coryphée. — Cet homme, ô prince, est parti en faisant d'affreuses prédictions, et, je le sais, depuis que les années ont blanchi mes cheveux, jamais il n'a rendu à notre cité un oracle menteur.

Créon. — Je le sais, moi aussi, et j'en ai l'esprit troublé, car, s'il est dur de céder, il ne l'est pas moins de s'exposer, en résistant, aux coups du destin

Le Coryphée. — La prudence est nécessaire, Créon, fils de Ménécée.

Créon. — Que faut-il donc faire ? Parle, je suivrai ton conseil.

Le Coryphée. — Va délivrer la jeune fille de sa prison souterraine, puis élève un tombeau au mort abandonné.

Créon. — C'est là ton avis, et tu estimes que je dois céder ?

Le Coryphée. — Oui, prince, et sans perdre un moment ; car les châtiments des dieux ne tardent pas à fonder sur ceux qui s'obstinent dans leur aveuglement.

Créon. — Hélas ! c'est à regret que je renonce à ma résolution ; mais enfin j'y renonce, car il ne faut pas lutter contre la nécessité.

Le Coryphée. — Va donc, et ne remets pas ce soin à d'autres.

Créon. — Je pars à l'instant. (*aux gardes*) Vite, vite, serviteurs, vous et les autres ; courez, la hache à la main, vers ce lieu que l'on

découvre d'ici. Pour moi, puisque j'ai changé de sentiment, après l'avoir enchaînée, je veux la délivrer de ma main, car je crains que le parti le plus sage ne soit encore de vivre en observant les lois éternelles. (*il sort avec les gardes.*)

HYPORCHÈME

Ce chœur en l'honneur de Bacchus rappelle les chants primitifs d'où était née la tragédie ; il était accompagné d'une marche très rapide autour de la Thymélé. (v. 1115-1152.)

Première strophe. — Dieu aux noms divers, toi, les délices de la fille de Cadmus et le rejeton de Zeus qui fait gronder le tonnerre, toi qui protèges la glorieuse Italie et qui règnes sur Eleusis, où Déo réunit tous les peuples, ô Bacchus, toi qui habites la patrie des Bacchantes, Thèbes, sur les bords du limpide Isménus, où furent semées les dents du farouche dragon.

Première antistrophe. — C'est toi que, sur le mont à double cime, éclaire une flamme brillante : là, les nymphes de Corycie, tes servantes, se plaisent en leurs ébats, là, coule la source de Castalie. C'est toi que les flancs couverts de lierre des monts Nyséens et les côteaux verdoyants chargés de mille grappes, envoient, au milieu des immortels chants de l'Évohé, visiter les rues de Thèbes.

Deuxième strophe. — Thèbes qui, entre toutes les villes, est honorée de ta faveur et de celle de ta mère, victime de la foudre. Aujourd'hui que notre cité tout entière est en proie à un fléau terrible, viens, franchis d'un pas secourable les pentes du Parnasse ou les ondes mugissantes du détroit.

Deuxième antistrophe. — O toi qui conduis le chœur des astres flamboyants et qui présides aux chants nocturnes, aimable rejeton de Zeus, parais avec les filles de Naxos, les Thyades, tes compagnes, qui dans leur sainte fureur forment toute la nuit des danses en l'honneur de leur souverain, Iacchos.

EXODE

SCÈNE IX

UN MESSAGER — LE CORYPHÉE.

Un messager vient annoncer la mort d'Hémon et s'entretient avec le Chœur de cette terrrible catastrophe. (v. 1155-1182.)

Le Messager. — O vous qui habitez près du palais de Cadmus et dans la cité d'Amphion, il n'est pas une existence humaine que

l'on puisse, tant qu'elle dure, ou louer ou blâmer. Car sans cesse la fortune relève et abaisse les heureux et les malheureux, et nul ne saurait prédire aux mortels le sort qui les attend. Ainsi, Créon me semblait hier encore, digne d'envie, pour avoir sauvé de ses ennemis la terre de Cadmus ; investi du pouvoir suprême dans ce pays, il régnait, heureux au milieu des nobles rejetons de sa race. A présent, tout est anéanti. Car lorsque les hommes ont perdu ce qui faisait leur délices, ils ne vivent plus, selon moi, et je les regarde comme des cadavres vivants. Possède dans ton palais d'immenses trésors, j'y consens ; vis environné de l'éclat de la royauté ; mais, si la joie manque à tous ces biens, je n'en donnerais pas, en échange du bonheur, l'ombre d'une fumée.

Le Coryphée. — Quel nouveau malheur, arrivé à nos princes, viens-tu nous annoncer ?

Le Messager. — Ils ne sont plus, et tel qui vit encore est cause de leur mort.

Le Coryphée. — Quel est le meurtrier ? quelle est la victime ? parle.

Le Messager. — Hémon a péri ; une main amie a versé son sang.

Le Coryphée. — Est-ce la main de son père ou la sienne ?

Le Messager. — Il s'est tué lui-même, furieux du meurtre ordonné par son père.

Le Coryphée. — O devin, que ta prédiction s'est vite accomplie !

Le Messager. — Puisqu'il en est ainsi, il faut songer à l'avenir.

Le Coryphée. — Mais j'aperçois, près d'ici, la malheureuse Eurydice, l'épouse de Créon, qui sort du palais ; est-elle instruite de la mort de son fils, ou vient-elle par hasard ?

SCÈNE X

EURYDICE — LE MESSAGER.

La reine Eurydice sort du palais, elle a tout entendu et veut connaître les détails du terrible événement. Le Messager ne lui cache rien : Créon, après avoir rendu les derniers devoirs à Polynice, s'est dirigé vers la caserne où était Antigone. En arrivant, il a vu la jeune fille morte, et, sous les yeux de son père Hémon s'est tué. A cette dernière révélation Eurydice se retire en silence. —, On s'attend à de nouveaux malheurs. (v. 1183-1256.)

Eurydice. — O vous tous, citoyens, j'ai entendu vos paroles, au moment où je sortais pour adresser des supplications à la divine Pallas. J'enlève la barre qui fermait la porte, et le bruit d'un malheur domestique frappe mon oreille. Je recule d'effroi, et, tombant entre les bras de mes servantes, je m'évanouis. Mais, quelles qu'aient été ces paroles, répétez-les moi : éprouvée par le malheur, je puis les entendre.

Le Messager. — Chère maîtresse, je dirai ce dont je fus le témoin, et ne déguiserai rien de la vérité. Car que me servirait de l'atténuer devant toi, pour être ensuite convaincu de mensonge? Le mieux est d'être sincère, toujours. J'accompagnai donc ton époux jusqu'au plateau élevé où gisait encore, impitoyablement livré à la dent des chiens, le cadavre de Polynice. Là, après avoir prié la déesse des carrefours et Pluton de nous être propices, nous purifions le corps avec de l'eau lustrale, et, sur des branches nouvellement coupées, nous brûlons ce qui en restait. Après avoir élevé, avec la terre de sa patrie, un tertre en forme de tombeau, nous marchons aussitôt vers la caverne profonde qui était devenue pour la jeune vierge la chambre nuptiale d'Hadès. L'un de nous entend, de loin, des gémissements aigus sortant de cette tombe privée des honneurs funèbres; il court l'annoncer à Créon, notre maître. Celui-ci s'approche, et les accents confus d'une voix lamentable arrivent à son oreille. En gémissant, il laisse échapper ces tristes paroles: "O infortuné que je suis, en croirai-je mes pressentiments? Est-ce donc au plus grand des malheurs que mes pas me conduisent? Je crois reconnaître la voix de mon fils. Serviteurs, hâtez-vous donc; arrivés au tombeau, arrachez les pierres amoncelées qui en ferment l'entrée, pénétrez dans la grotte, et voyez si c'est Hémon dont j'entends la voix, ou si je suis le jouet des dieux." Dociles aux ordres de notre maître éperdu, nous regardons: dans le fond du tombeau nous apercevons Antigone suspendue, le cou serré par un nœud formé avec le tissu de son voile. Hémon, défaillant, déplorait la mort de sa fiancée, la cruauté de son père et son hymen malheureux. Créon, à la vue de son fils, pousse un douloureux soupir, pénètre jusqu'à lui et l'appelle d'une voix lamentable: "Malheureux! qu'as-tu fait? quel était ton dessein? à quel destin allais-tu succomber? Sors, mon fils, je t'en supplie." Mais lui, fixant sur son père des yeux farouches, le repoussant du regard, et sans rien répondre, tire son épée à double tranchant. Créon recule vivement, et, par la fuite, se dérobe à ses coups. Alors l'infortuné, tournant sa colère contre lui-même, se jette sur son épée et se perce le flanc. De sa bouche jaillit, avec un dernier soupir, un flot de sang, qui rougit la joue pâle de la morte. Il est étendu sans vie auprès de celle qui n'est plus, et son hymen infortuné s'est accompli dans la demeure d'Hadès. Exemple qui apprend aux hommes que le plus grand de tous les maux, c'est l'imprudence. (*Eurydice se retire.*)

Le Coryphée. — Que faut-il augurer? La reine est partie sans proférer une seule parole, favorable ou funeste.

Le Messager. — J'en suis alarmé comme toi; pourtant, je me plais à le croire: en apprenant le malheur de son fils, elle aura voulu cacher sa douleur aux Thébains, et, dans l'intérieur du palais, elle va prescrire à ses femmes de prendre part à son deuil: elle n'est pas assez dépourvue de sagesse pour rien faire qui soit indigne d'elle.

Le Coryphée. — Je ne sais ; mais, à mon sens, un morne silence me paraît d'augure funeste, aussi bien que des cris immodérés et violents.

Le Messager. — Nous saurons bientôt si, dans son désespoir, elle ne cacha pas quelque dessein secret : entrons au palais ; tu as bien raison de le dire, même un trop grand silence est parfois à craindre. (*il entre dans le palais.*)

SCÈNE XI

LE CHŒUR — CRÉON — UN SECOND MESSAGER.

Au même moment, Créon revient sur la scène soutenant la tête d'Hémon dont le cadavre est porté par deux serviteurs. Créon s'abandonne à toute sa douleur — Un second messager vient annoncer la mort d'Eurydice, et bientôt on dépose le corps de la reine devant Créon. Celui ci ne peut supporter l'excès de ses malheurs, on l'emmène presque défaillant. (v. 1257-1353.)

Chœur. — Voici le roi lui-même qui s'avance, tenant entre ses mains un monument visible de sa douleur. Hélas ! s'il m'est permis de le dire, ce malheur n'est pas l'œuvre d'un étranger : lui seul est le coupable.

Créon. — Oh ! de mon fol orgueil, cruelles et irréparables erreurs ! Oh ! voyez dans une même famille le meurtrier et les victimes. Malheur à moi ! déplorable arrêt ! O mon fils, jeune encore, une mort précoce, hélas ! hélas ! t'a ravi ; tu as péri, non par ton imprudence, mais par la mienne.

Le Chœur.—Ah ! que tu as reconnu tard la justice des dieux !

Créon—Hélas ! le malheur m'a instruit. Oui, un dieu, m'accablant de tout le poids de sa colère, a égaré mon esprit ; il m'a précipité dans la voie de la cruauté, helas ! ruinant et foulant aux pieds mon bonheur. Hélas ! helas ! misères intolérables des mortels !

Un second messager.—O mon maître, c'est à croire que l'infortune est ton patrimoine ! car tandis que tu portes entre tes mains ce douloureux objet, d'autres malheurs, que tu verras bientôt, t'attendent dans le palais.

Créon—Quels sont ces nouveaux malheurs ? quelles épreuves me reste-t-il à subir ?

Le second messager.—Ton épouse n'est plus ! L'infortunée, voulant en tout être la mère de ce mort, vient de succomber à ses blessures.

Créon.—O seuil implacable d'Hadès, pourquoi donc, pourquoi me perdre ? et toi qui m'as annoncé ces poignantes douleurs, quelle parole as-tu dite ? Hélas ! tu me donnes une seconde fois la mort. Que dis-tu ? Que viens-tu encore m'apprendre ? Hélas ! ce n'était point assez de la perte de mon fils, une mort sanglante m'enlève encore mon épouse !

Le Chœur.—On l'apporte du palais...elle est sous tes yeux.

Créon.—Hélas ! je le vois, cet autre objet d'angoisse, malheureux qui je suis ! quel est donc, quel est le destin qui m'attend encore ? Je tiens entre mes bras le corps de mon fils, et j'ai devant les yeux celui de sa mère...Mère infortunée !...Ah ! mon fils !

Le second messager.—Mortellement frappée, elle est tombée près de l'autel ; ses yeux se sont voilés des ombres de la mort, après avoir pleuré le glorieux trépas de Mégarée et la fin d'Hémon ; ses dernières paroles ont été des imprécations contre toi, le meurtrier de son enfant.

Créon.—Malheur ! malheur ! je tressaille d'épouvante. N'y a-t-il donc personne pour me frapper au cœur d'un glaive à double tranchant ? Ah ! que je suis malheureux ! je me sens enveloppé dans un horrible tissu de calamités !

Le second messager.—Elle t'accusait, en mourant, de sa mort et de celle de son fils.

Créon.—Et comment a-t-elle violemment mis fin à ses jours ?

Le second messager.—Elle s'est percée le flanc, de sa propre main, aussitôt qu'elle a connu la fin lamentable de son fils.

Créon.—Malheur ! malheur à moi ! ces maux dont je suis l'auteur, je ne pourrai jamais les rejeter sur un autre mortel. Car c'est moi, moi-même qui t'ai donné la mort, misérable que je suis ! moi seul ! il n'est que trop vrai. Allons, serviteurs, emmenez-moi, sur le champ, emmenez-moi d'ici ; je suis un homme anéanti.

Le Chœur.—Ce que tu demandes est un bien, s'il en est dans le malheur ; car les maux présents sont d'autant plus supportables qu'ils sont plus courts.

Créon.—Oh oui ! qu'elle vienne, la dernière des morts que j'aurai causées, et qui doit mettre heureusement un terme à mon existence ; qu'elle vienne, que je ne voie plus un autre jour !

Le Chœur.—Tu parles de l'avenir, c'est du présent qu'il faut nous occuper. A ceux que l'avenir regarde, le soin d'y pourvoir.

Créon.—Aussi ai-je exprimé tout ce que je désire, dans les vœux que je viens de former.

Le Chœur.—Non, Créon, ne forme point de vœux, en ce moment ; il n'est pas au pouvoir des mortels d'échapper au malheur que le destin leur réserve.

Créon.—Emmenez donc d'ici un homme perdu, qui, bien malgré lui, t'a fait périr, ô mon fils, et toi aussi, ma chère épouse. Infortuné que je suis ! Je ne sais où tourner mes regards, où porter mes pas, j'ai perdu tout ce que je possédais : c'est ainsi qu'un destin inexorable s'est appesanti sur ma tête.

Le Chœur.—Sans nul doute, la sagesse est la première condition du bonheur, et il faut se garder de toute impiété envers les dieux. Des discours présomptueux attirent aux superbes de grands châtiments, qui leur apprennent à être sages, tôt ou tard !

L. J. C.

J. M. J.

COLLEGE DE MONTREAL

ANTIGONE

Tragedie de Sophocle

Représentée en Grec a l'occasion de la visite de

Son Honneur J. A. Chapleau,

Lieutenant-Gouverneur

de la

Province de Quebec.

Mai 1895.

ANTIGONE

ARGUMENT ANALYTIQUE.

Après la mort d'Œdipe, Etéocle et Polynice, ses fils, se disputent la succession du trône, chacun à la tête d'une armée. Les deux frères succombent sous les coups l'un de l'autre, et l'armée de Polynice prend la fuite. Thèbes est délivrée. Créon devenu roi par la mort d'Etéocle défend sous les peines les plus sévères que les honneurs de la sépulture soient rendus à Polynice. C'est un ennemi de la patrie, c'est un traître dont les restes doivent servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. Aux yeux des Grecs, priver un mort de sépulture, c'était le condamner à errer cent ans sur les bords du Styx, c'était violer les droits des divinités infernales à l'empire desquelles on l'arrachait. Ce n'est pas le premier venu qui va prendre les intérêts du mort, les intérêts de la divinité, c'est Antigone, sœur de Polynice. Bravant les menaces du tyran, elle recouvre de terre le corps de son frère, et, surprise par les gardes de Créon lorsqu'elle accomplissait ce pieux devoir, elle est condamnée à être enterrée vivante pour prix de son audace. En vain Hémon, fils de Créon et fiancé d'Antigone, intercède-t-il auprès de son père pour obtenir sa grâce ; en vain Tirésias, grand prêtre d'Apollon, menace-t-il le roi de la colère des dieux s'il persiste dans sa défense ; Créon ne veut rien entendre ; mais bientôt son obstination reçoit un châtiment terrible : Hémon, désespéré de la rigueur de son père, se donne la mort ; Eurydice, femme de Créon, en apprenant la mort de son fils, ne peut lui survivre, et met pareillement un terme à ses jours.

Personnages.

Antigone	Sœurs de Polynice.	D. Lalonde
Ismène,		A. Gibeault
Créon, Roi de Thèbes		J. St. Cyr
Le Gardien		B. Labrosse
Hémon, fiancé d'Antigone		A. Charette
Tirésias, devin (aveugle)		R. Bourbeau
Un Messager		E. Cassidy
Eurydice, Epouse de Créon		C. de Lamirande
Un Second Messager		E. David
Gardes		E. Polan A. McMillan
Suivantes d'Eurydice		N. Duquette H. Touchette
Un Enfant		O. Dubuc

Choreutes.

Le Coryphée	T. Simon
Premier Parastate	Z. Morin
Deuxième Parastate	H. Lanthier

F. Dastous	H. Prévost	F. McKenna
J. Fortin	L. Verner	H. Gervais
P. Laplante	E. Gagnon	L. Bouchard
J. S. Bilodeau	J. Bastien	E. Lafleur

Chœur.

A. Cinq-Mars	J. Laniel	A. Labrosse
S. Deguire	E. Latreille	N. Labrosse
V. Duplin	M. Paiement	R. Labrosse
F. Fauteux	E. Archambault	E. Marcil
F. Leblond	O. Archambault	J. Menier
R. Legault	R. Leroux	F. Monette
J. Tranchemontagne	J. Comartin	A. Moreau
A. Trudeau	E. Faucher	O. Morin
A. Derome	A. Gibeault	
J. Hardy	A. Jasmin	

MUSIQUE.

La musique de Mendelssohn, composée sur la traduction allemande d'Antigone par Donner, a été adaptée au grec pour la circonstance par un professeur du Collège.

SCÈNE.

A gauche, on aperçoit le palais de Créon avec ses trois entrées ; au fond, la campagne de Thèbes ; à droite, le tombeau d'Antigone ; au centre, l'autel de Bacchus, autour duquel le chœur fait des évolutions de droite à gauche ou de gauche à droite dans la strophe et l'antistrophe.

Les acteurs qui arrivent de gauche sont censés venir de la ville ; ceux qui arrivent de droite viennent de la campagne.

Contrairement au théâtre moderne, le rideau baisse pour découvrir la scène, et se relève pour la cacher.

COSTUMES.

Le noir et le jaune sont les couleurs de deuil chez les Grecs. La tunique violette et la chlamyde en tricot sont les vêtements caractéristiques des devins.

Le gardien porte un accoutrement champêtre : d'après le caractère que lui prête Sophocle, c'est plutôt un berger qu'un soldat.

Les choreutes forment le conseil du roi ; le bâton qu'ils tiennent en main indique que ce sont des vieillards.

N.B.—La prononciation du grec qui a été adoptée est celle de l'Université de France.